

Quartier n° : 1

Date de la réunion : 6 Mars 2017

Présents : Nancy REGENT, Alfred WENZEL , Chantal GUIHO MASSARDIER, Laurence LARGE, Alain SERIEYS, Sébastien BECQUET,

Excusés : Thérèse MAIGROT, Karine Schwartz, François Rebejac, Madeleine VONSCHEID, DELAS Sébastien, Pascal ORTEGA,

Ordre du jour :

- 1/ Nouveau rythme de réunion
- 2/ Changement du bureau
- 3/ Elargissement du Conseil de Quartier / Introduction de nouveaux membres
- 4/ Sens Interdit Av du Parc
- 5/ Réunion de rencontre avec la population du quartier
- 6/ Récup' Verre Av du Parc

Sujet Abordé	Relevé de décision
Nouveau rythme de réunion	1 ^{er} lundi du mois
Changement du bureau - Démission de Pascal ORTEGA Plus aucun membre du bureau ne fait partie du Conseil de Quartier	Faire une nouvelle élection du bureau lors de la prochaine réunion (03/04/2017)
Elargissement du Conseil de Quartier ? Suite aux démissions, faut-il inclure de nouveaux membres ? Selon quels critères ? Après lecture de la charte, les membres sont choisis pour 3 ans et le minimum est de 5 membres. Nous sommes dans les clous.	Décision : Continuer en l'état et attendre le renouvellement dans un an.

Ordre du jour des prochains CDQ	- L'élu référent communiquera les actualités de la commune.
Vie du quartier	- Les services de la mairie, dans la mesure où ils le peuvent, informerons le CDQ des décisions relatives au quartier qui vont être mises en œuvre (voirie, aménagements, entretien des espaces verts, élagage...)
CR du CDQ	- à diffuser sur le site de la mairie après chaque conseil.
<p>Sens interdit Av du Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flyer à distribuer - Panneau Sens interdit au rond -point de l'Olivier ? - Marquage au sol pour la sécurité des piétons. <ul style="list-style-type: none"> o Devis reçu. Problème : Il est difficile de peindre sur des trous. - Enregistrement de la vitesse / Radar pédagogique. <p>Objectif de cette mise en place du sens interdit : Protéger les piétons.</p>	<p>Décision : Pas de mise en place du sens interdit tant que le CdQ n'a pas la certitude que la protection des piétons (signalisation au sol) sera mise en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier auprès des S.T. la programmation de la peinture au sol et prévenir l'élu référent avant la mise en œuvre. - Prévoir un panneau pendant les travaux de peinture annonçant la date de la mise en sens unique à venir.
<p>Réunion de rencontre avec la population du quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> o Présentation des actions o Avancement des actions o Discussion avec les habitants 	<p>Date à fixer lors du prochain CdQ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date cible : en Juin - Voir les dispo de la salle de l'Oustal : Action L Large
Récup Verre Av du Parc	<p>Le Récup Verre sera retiré à terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure de déplacement est en cours.
Circulation dans le quartier	Une étude générale sera effectuée après collecte de données précises (modifications avenue du Parc, radars mobiles, ralentisseurs...)



Inventaire des voies du quartier	Demander au Service Urba, un inventaire des instances intervenant sur chacune des voies afin de mieux cerner les interlocuteurs potentiels (Commune, SICOVAL, Département...)
----------------------------------	---

Prochaine réunion : 03-04-2017 20H30

Ordre du jour de la prochaine réunion :

- Suivi du tableau « Actions »
- Election du nouveau bureau ou, à minima, d'un secrétaire
- Intervention de la Présidente du CODEV
- Actualités de la Commune

